

GROUPE DE LORRAINE

SESSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE 1972-1973

L'Association des bibliothécaires français, Groupe de Lorraine, organise une session de formation professionnelle élémentaire durant l'année scolaire 1972-1973. Cet enseignement s'adresse aux personnes désireuses

d'acquérir les connaissances élémentaires qui leur permettent de s'insérer normalement dans le personnel existant d'une bibliothèque publique ou privée. Pour les personnes exerçant déjà dans une bibliothèque, la formation pratique reçue est susceptible de favoriser leur promotion dans cette carrière.

Le cours est établi au niveau de l'employé ou commis de bibliothèque. L'enseignement est sanctionné par un examen. A ceux qui satisfont aux épreuves, l'A.B.F. décerne un diplôme qui atteste la formation reçue.

Stage

Le Cours débute par un stage d'une semaine qui se déroulera à Nancy dans la Bibliothèque municipale, 43, rue Stanislas. Ce stage aura lieu du 2 octobre au 7 octobre 1972 inclus.

Pendant une semaine, les stagiaires sont mêlés à la vie de la bibliothèque et initiés aux différentes opérations de traitement, de préparation et de prêt des ouvrages, à l'initiative et sous la responsabilité du chef d'établissement. Eventuellement, des conférences et visites d'autres bibliothèques s'ajouteront à ces travaux pratiques.

Cours

A l'issue du stage, les candidats seront astreints, pendant le reste de l'année :

1° A des devoirs, au nombre de huit.

2° A la fréquentation assidue de la bibliothèque de leur choix, avec laquelle ils devront garder un contact continu pendant toute l'année. Dans cette bibliothèque, ils pourront se documenter et mettre leurs cours en pratique, sous le contrôle du responsable de l'établissement qui rendra compte de cette fréquentation.

3° A la lecture d'au moins trois ouvrages choisis dans une liste de huit livres établie par l'ensemble des candidats eux-mêmes pendant le stage de Nancy et comprenant quatre romans et quatre documentaires.

Examen

Les épreuves auront lieu au mois de juin 1973.

Conditions matérielles

Le montant de l'inscription s'élève à : F 100 et comprend :

- la fourniture du cours A.B.F. ;
 - l'envoi et la correction des devoirs de l'année ;
 - la participation au voyage d'étude annuel de l'A.B.F. Lorraine s'il y a lieu.
-